

*République Française*

**Commune de Domloup  
Département d'Ille et Vilaine, Canton de Châteaugiron**

**Conseil municipal**

**Séance du vendredi 7 juillet 2023**

**Extrait du registre des délibérations**

Le vendredi sept juillet deux mille vingt- trois, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 30 juin 2023, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP.

Étaient présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Michel MERCIER, Sandrine BOUCARD, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Laurent CLISSON, Kevin DOFAL, Gérard DOMINÉ, David EGASSE, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Yves LE GALL, Sandrine LELIÈVRE, Sunita LE ROUX, Elodie RAYMOND.

Absents(tes) excusée(s) : Goulven DONNIOU (pouvoir à Sandrine BOUCARD), Marie-Anne EON, Christophe LAINÉ, Léna MONNIER, Viviane SAINT-DENIS.

Monsieur Kevin DOFAL est élu secrétaire de séance.

Le Maire préside la séance et présente ce qui suit.

**2023-07/07-16 Voirie/ Adressage/ ZAC du Tertre - tranche 5.1 et lotissement le Petit Beauchêne**

La Commission Environnement Développement durable et voirie s'est réunie le mardi 27 juin 2023 afin d'étudier l'adressage (nom de voirie et numérotation des habitations) pour le lotissement du Petit Beauchêne ainsi que la tranche n°5.1 de la ZAC du Tertre.

Les dénominations des nouvelles voies seraient les suivantes :

- ✓ Lotissement « Le Petit Beauchêne » : « Impasse Pré du Croissant »
- ✓ ZAC du Tertre, Tranche 5.1 : « Avenue de Vilaine » ; « Impasse du Chevré » ; « rue de La Chère »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- ✓ **Approuve** les dénominations des nouvelles voies suivantes :
  - Lotissement « Le Petit Beauchêne » : « Impasse Pré du Croissant »
  - ZAC du Tertre, Tranche 5.1 : « Avenue de Vilaine » ; « Impasse du Chevré » ; « rue de La Chère »
- ✓ **Approuve** l'adressage de la tranche 5.1 de la ZAC du Tertre et du lotissement « Le Petit Beauchêne », telle que présentée dans les documents en annexe à la présente délibération.
- ✓ **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cet objet

Fait lesdits jour mois et an  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Jacky LECHÂBLE



Envoyé en préfecture le 21/07/2023  
Révisé en préfecture le 21/07/2023  
Affiché le  
ID : 035-213560894-20230707-DCM\_07072023\_16-DE

**AC du TERTRE**  
**Tranche 5.1**  
**(31 lots)**



**SOLUTION 1**



Envoyé en préfecture le 21/07/2023  
Reçu en préfecture le 21/07/2023  
Affiché le  
ID : 035-21350884-20230707-DCM\_07072023\_16-DE

Lotissement  
"LE PETIT BEAUCHÊNE"  
(15 lots)

